CREDIT COOPERATIF

UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

ESPRIT ASSOCIATIONS :

INFORMER AVEC TRANSPARENCE, ÉCLAIRER AVEC PÉDAGOGIE

TARIFS BANCAIRES 2026

Document à destination des associations de proximité

Tarifs en vigueur au 04/11/2026.

référence interne n° TAMUMARASS
Signé électroniquement le 05/11/2026 11:04

Ce document présente un extrait de nos tarifs bancaires.
Retrouvez l'intégralité des conditions tarifaires et le détail des solutions et services sur notre site www.credit-cooperatif.coop

Nos tarifs sont indiqués en euros au 04/11/2026.

Les tarifs et commissions assujettis à la TVA sont signalés par la mention « HT + TVA ». Dans ce cas, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération s'applique.

Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous au formulaire d'information communiqué annuellement avec votre relevé de compte ou sur demande, auprès de votre chargé d'affaires.

ESPRIT ASSOCIATIONS, FORMULE "TOUT-EN-UN"

Le Crédit Coopératif propose une offre groupée de produits et de services couvrant l'essentiel des services bancaires, adaptés aux besoins des associations de proximité. Cette solution, nommée Esprit Associations, comprend un compte courant, un chéquier, et l'accès à la banque en ligne pour réaliser les opérations courantes. À tout moment, il est possible de la compléter grâce à des options à tarif préférentiel.

Extrait des tarifs bancaires au 04/11/2026

Cotisation à une offre groupée de services (OGS)[1] : Esprit Associations est réservée aux associations dont le budget annuel est inférieur à 200 k€[2] *Cette offre comprend : le compte courant, les frais de tenue de compte, la fourniture et le renouvellement de chéquier, l'abonnement au service de banque à distance Coop@ccess Comptes, le service EPARFIX ou EPARPLUS, et l'émission illimitée de virements SEPA unitaires ordinaires et instantanés par Coop@ccess Comptes.*	7,30 € par mois
Vous pouvez compléter votre OGS par ajout des options suivantes :	
• Cotisation carte : – 1 carte Visa Business ou 1 carte Visa Business Start	+4,20 € par mois
• Cotisation carte : 1 carte Visa Gold Business à débit immédiat ou débit différé	+10,65 € par mois
• Cotisation carte : 1 carte Visa Platinum Business à débit différé	+17,65 € par mois
• Cotisation carte : – 2 cartes Visa Business ou 2 cartes Visa Business Start. Possibilité de choisir 2 cartes différentes	+6 € par mois
• Cotisation carte : 2 cartes Visa Gold Business à débit immédiat ou débit différé	+19 € par mois
• Cotisation carte : 2 cartes Visa Platinum Business à débit différé	+35,65 € par mois
• Cotisation au service e-Cartes	+1 € par mois et par carte
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Sécurival Associations (prélèvement annuel)[3]	Arrêt de la commercialisation depuis octobre 2023
• Création de tout mandataire, au-delà de deux	+15 € par mandataire
Commission de mouvement	0,18 % en supplément

(1) Service réservé aux associations au budget annuel inférieur à 200 000 €.
(2) En milliers d'euros.
(3) Cette offre n'est plus commercialisée.

A SAVOIR

«L'e-@gence pour les associations de proximité.

L'e-@gence du Crédit Coopératif facilite les relations bancaires au quotidien avec des horaires d'ouverture élargis. Elle est ouverte aux associations dont le budget est compris entre 75 000€ et 200 000 €. Elle dispose de conseillers dédiés et experts du secteur associatif. L'e-@gence propose tous les services bancaires utiles, notamment via la formule "Esprit Associations".

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.credit-cooperatif.coop.

La banque des clients personnes morales et des particuliers engagés.

Fort de sa nature coopérative, le Crédit Coopératif a la conviction que la construction d'un monde meilleur repose sur une économie plus juste, plus durable et plus humaine. Ses clients, qui partagent ces enjeux écologiques et sociétaux, attendent de leur banque les moyens de passer à l'action.
S'inscrivant pleinement dans ce cercle vertueux, la banque encourage et accompagne les initiatives qui font progresser de pair innovation sociale et transition environnementale.
Pour faire aboutir ces projets, le Crédit Coopératif est à l'écoute de ses clients-sociétaires et des fédérations ou organisations professionnelles qui les représentent.
La banque mobilise ainsi son énergie, son ingénierie et l'expertise de ses chargés d'affaires au service de ses clients engagés.

Suivez-nous :
www.credit-cooperatif.coop
(Coût de connexion selon votre opérateur.)

Offres et services sous réserve d'acceptation du Crédit Coopératif.
Toute modification des présentes conditions tarifaires et/ou de leur traitement fiscal résultant d'une mesure d'ordre législatif ou réglementaire prendra effet dès l'entrée en vigueur de ladite mesure. Toute modification de tarifs à l'initiative de la banque fera l'objet d'une information préalable 1 mois avant la date de mise en application. Crédit Coopératif – Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable RCS Nanterre 349 974 931 – APE 6419 Z – N°TVA intracommunautaire FR 06 349 974 931 – Intermédiaire en assurance ORIAS 07 005 463 – Siège social : 12, boulevard Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex

CREDIT COOPERATIF
UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

Crédit Coopératif - Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variableRCS Nanterre 349 974 931 01213 – 12, bd Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex - Intermédiaire en assurance ORIAS 07 005 463 – Illustrations : Giovana Giuliano – **LaSuite ~ andCo**

LE TRI + FACILE